

Soutenance de Mémoire

**LES QUARTIERS INFORMELS DE MAYOTTE, IMPASSE RÉGLEMENTAIRE ?
LE DÉFIS DE LA RÉHABILITATION IN SITU DES QUARTIERS INFORMELS EN ZONE À RISQUES**

Floriane LE MOIGNE
Sous la direction de Sarra KASRI

Membres du jury :

Pascal CHOMBART DE LAWE
Jacques FAYE
Cyrille HANAPPE
Sarra KASRI
Elodie PIERRE
Boris WELIACHEW

Date de soutenance: Le mardi 10 septembre à 18h **Lieu :**
ENSA PARIS BELLEVILLE - Studio B



Mayotte, département français situé à plus de 8000 km de la métropole, est concerné par une combinaison de problématiques que la politique française est peu habituée à traiter dans de telles proportions: fort taux de pauvreté, immigration massive en provenance des Comores et d'Afrique, développement des bidonvilles, omniprésence des risques naturels, etc..

Alors que les réalités économiques, culturelles, politiques et urbaines de Mayotte ont toujours été très éloignées de celles de la France, les principes, normes et standards métropolitains ont été appliqués depuis la période coloniale et se voient même renforcés depuis la départementalisation de l'île depuis 2011. Cette « normalisation exogène » s'opère notamment dans les domaines des politiques foncières, urbaines et de l'habitat par l'application de règles préfabriquées, souvent incohérentes. Ce décalage dans les réponses apportées s'observe particulièrement dans le traitement des quartiers d'habitats informels. En effet, les politiques d'urbanisation ont participées à engendrer des quartiers toujours plus peuplés d'exclus. Ce mémoire interroge ainsi l'impact et le rôle des réglementations urbaines et d'habitat dans les quartiers informels de Mayotte et met en perspective la manière dont la réglementation contribue à une ségrégation sociospatiale et à la marginalisation d'une part des habitants.

La mission de réduction de la vulnérabilité des populations sur le quartier de Mahabourini, à Kawéni, a été le cadre de cette réflexion. Cette étude, réalisée lors de ma mise en Situation Professionnelle au sein de l'association Actes & Cités a permis d'identifier les processus à l'œuvre dans l'apparition et la pérennisation des quartiers d'habitats informels. Ensuite, la formulation de propositions de pistes de travail pour l'amélioration du quartier a été l'occasion de questionner le rôle des acteurs de la fabrique de la ville, ainsi que les moyens d'interventions sur les secteurs d'habitats illégaux situés en zone d'aléas naturels. En s'inscrivant dans un contexte d'expérimentation et de renouveau des politiques urbaines de Mayotte, à la fois en terme de résorption de l'habitat informel et de prévention des risques naturels, ce travail a également permis d'identifier les marges de manoeuvre possibles mais aussi les blocages persistants à la réhabilitation des quartiers d'habitats informels. Ces « impasses » se traduisent par les réglementations elles-mêmes mais aussi par le système de valeur et de penser l'urbain qu'elles véhiculent et qui est porté par un ensemble d'acteurs, responsable de l'aménagement du territoire.

Afin d'appréhender le rôle de la réglementation, le mémoire croise plusieurs angles de compréhension: l'angle historique qui permet de retracer l'organisation sociale, politique et physique du territoire des premiers peuplements à nos jours, l'angle de la gouvernance et des outils réglementaires qui dictent l'aménagement urbain et afin l'angle de la figure de l'architecte, de son rôle et de ses limites dans la reconnaissance et l'amélioration des territoires informels, non-réglementaires.